

FICHE THEMATIQUE : IMPOSITION DES PERSONNES PHYSIQUES

œuvrer au maintien d'un système fiscal attrayant

La présence de bons contribuables est indispensable pour un petit pays comme la Suisse. Notre système fiscal fait bonne figure en comparaison internationale et contribue à faire de la Suisse un lieu attrayant pour les personnes physiques et les entreprises. Pour qu'il en soit ainsi à l'avenir aussi, les possibilités d'amélioration du système doivent continuer de faire l'objet d'une attention permanente.

- ▶ Les fondements du système fiscal suisse doivent être préservés.
- ▶ Les possibilités de simplifier le système doivent être examinées en permanence.
- ▶ L'introduction de nouveaux impôts doit être rejetée par principe. Les projets de réforme contenant des hausses d'impôts «cachées» doivent être écartés.
- ▶ Dans le contexte de la concurrence internationale, la Suisse doit s'affirmer en matière d'imposition des personnes physiques aisées et mobiles et rester attrayante pour les travailleurs hautement qualifiés.

UN MOTEUR POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

Des impôts bas grâce à la concurrence

La concurrence fiscale joue un rôle majeur dans l'attrait de la Suisse au niveau international

Le succès de la place économique suisse dépend directement de la qualité de l'environnement fiscal. La concurrence fiscale est souvent critiquée; en réalité, elle concourt à maintenir l'imposition à un niveau modéré, comme le montre une comparaison avec les pays environnants. L'Allemagne, la France et l'Italie, pays assimilables à de véritables cartels fiscaux, connaissent des quotes-parts d'impôt très élevées.

Le niveau d'imposition des personnes physiques est important aussi pour les entreprises. Lorsqu'elles choisissent un lieu d'implantation, celles-ci tiennent compte de la charge fiscale totale pesant sur leurs collaborateurs et leurs forces dirigeantes. C'est ce qui explique l'intérêt particulier que revêt pour l'économie le niveau d'imposition des ménages.

La Suisse figure régulièrement dans le peloton de tête dans les classements comparant la compétitivité des pays. Elle le doit à la concurrence fiscale pour une bonne part. Les faits sont clairs: une fiscalité attrayante est devenue un moteur pour la croissance et l'emploi.

CONDAMNE A ETRE EFFICIENT

La concurrence fiscale ne conduit nullement la Suisse à la ruine. Au contraire: elle contribue à un usage des deniers publics aussi efficient que possible à tous les échelons, dans l'intérêt du citoyen-électeur.



LA CONCURRENCE FISCALE N'A PAS D'EFFETS RUINEUX

Il est faux de prétendre que la concurrence fiscale ait entraîné un démantèlement des prestations sociales.

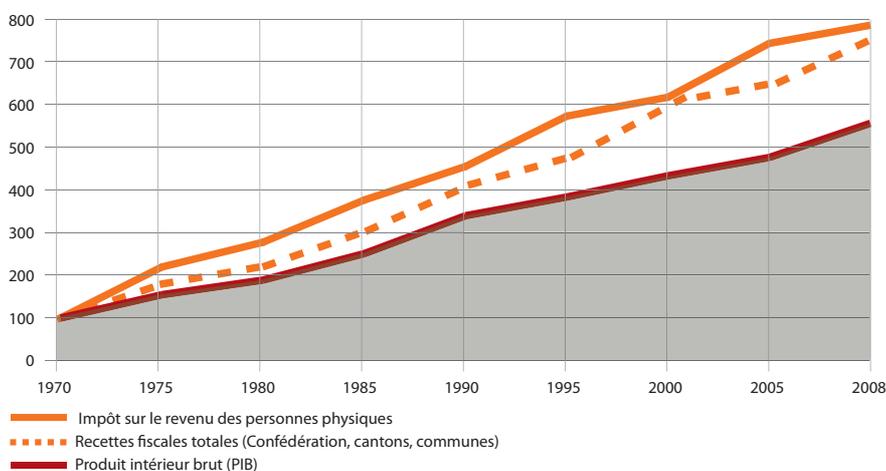
La légende du démantèlement de l'Etat

La thèse selon laquelle la concurrence fiscale aurait des effets ruineux et conduirait au démantèlement progressif des prestations publiques a été invalidée à maintes reprises par des études scientifiques. La concurrence n'a nullement provoqué un effondrement des recettes fiscales (voir graphique de l'évolution des recettes). En revanche, elle dope l'économie et stimule la croissance, si bien qu'au final les recettes publiques augmentent même. Le produit de l'impôt sur le revenu a progressé dans chacun des 26 cantons au cours des dix dernières années. La hausse atteint près de 40 % en moyenne. Par ailleurs, aucun démantèlement des prestations sociales n'a pu être observé. Au contraire: les dépenses sociales n'ont cessé d'augmenter au fil des ans. Elles représentent désormais 27 % du produit intérieur brut (PIB), un chiffre supérieur à la moyenne européenne. Prétendre que l'Etat ou les prestations sociales feraient l'objet d'un démantèlement en Suisse ne correspond en rien à la réalité.

HAUSSE IMPORTANTE

Les recettes fiscales de la Confédération, des cantons et des communes croissent plus rapidement que l'économie depuis des décennies. On ne peut donc parler de concurrence fiscale ruineuse.

Evolution des recettes fiscales par rapport au PIB (1970 = base 100)



La Suisse n'est de loin pas le seul pays à proposer aux personnes physiques étrangères très mobiles un régime d'imposition simplifié

L'imposition d'après la dépense permet d'attirer les gros contribuables

Plus de 5000 contribuables étrangers sont imposés selon leur train de vie. Ils ont généré des recettes fiscales dépassant 570 millions de francs en 2008. Ce montant est relativement modeste par rapport aux recettes fiscales totales. Cela dit, du fait de leur présence en Suisse et des biens et services qu'ils y consomment, ces contribuables sont à l'origine de la création de quelque 22 000 emplois en Suisse, selon des calculs de l'Administration fédérale des contributions. La Suisse n'est pas le seul pays à pratiquer l'imposition d'après la dépense pour les étrangers. Après un certain temps, les personnes physiques étrangères qui résident en Grande-Bretagne sans y avoir le centre de leurs intérêts bénéficient d'un système d'imposition privilégié. L'Autriche applique une sorte de «clause de la nation la plus favorisée». Elle garantit aux personnes étrangères s'établissant dans le pays qu'elles ne seront pas imposées plus lourdement que dans l'Etat de leur domicile précédant. Ainsi, moyennant un crochet par Monaco par exemple, le contribuable s'établissant en Autriche s'acquittera d'impôts nettement inférieurs à la moyenne de l'UE. Ce type de régimes est aussi appliqué en dehors de l'UE, à Singapour, en Thaïlande ou en Chine par exemple. La Suisse se doit de proposer un régime d'imposition forfaitaire attrayant si elle entend demeurer un site concurrentiel à l'échelon international.

Les entreprises et les 20 % de personnes physiques les plus aisées financent 60 % des besoins financiers publics

Le système fiscal suisse est équitable et solidaire

economiesuisse a publié en 2007 une étude approfondie des effets redistributifs des impôts et des taxes perçues par la Confédération, les cantons et les communes («Qui finance l'Etat en Suisse?»). L'étude prend aussi en compte, selon les définitions officielles de la quote-part fiscale et de la quote-part de l'Etat, les cotisations à quatre assurances sociales – l'AVS, l'AI, les APG et l'AC – mais pas les contributions obligatoires aux caisses de pension et à l'assurance-maladie. Cette étude a montré que le système fiscal suisse est très solidaire. Les entreprises et les 20 % de personnes physiques les plus aisées en termes de revenu et de fortune couvrent près de 60 % des besoins financiers de l'Etat et des assurances sociales. La contribution de la classe moyenne se monte à 31 %, celles des bas revenus à 5 % (soit 36 % au total).

VELLEITES EGALITARISTES A COURTE VUE

En l'absence de concurrence, les administrations publiques ne sont guère incitées à utiliser leurs ressources avec parcimonie

Harmonisation des impôts sur le revenu et sur la fortune

Une harmonisation matérielle des impôts nuirait à l'attrait de la Suisse. Elle ferait fuir des contribuables importants. Les contribuables à haut revenu sont très mobiles. Une fiscalité attrayante est un critère important à leurs yeux dans le choix du lieu d'établissement. Il en va de même pour les entreprises. Une harmonisation matérielle des impôts annihilerait dans une large mesure la concurrence entre les cantons. Les administrations publiques ne seraient plus guère incitées à utiliser les moyens à leur disposition de façon efficace. A terme, la quote-part de l'Etat et la charge fiscale augmenteraient, et ce dans toutes les régions. Les personnes à revenus bas et moyens en pâtiraient.

Abolition de l'imposition forfaitaire

L'imposition d'après la dépense est sous pression politiquement. Des votations sur son abolition sont prévues dans plusieurs cantons. Dans le canton de Zurich, cette méthode d'imposition a été supprimée en votation populaire en 2009. Cette décision a eu des effets non négligeables: près de la moitié des contribuables imposés forfaitairement ont d'ores et déjà fait leurs valises. Cet exemple montre que les personnes aisées sont très mobiles. L'abolition de l'imposition forfaitaire réduirait aussi fortement l'afflux de nouveaux arrivants. Cette méthode d'imposition doit donc être maintenue. Le Conseil fédéral a pris des mesures pour contrer les tentatives de l'abolir à l'échelon national. Il cherche en augmenter l'acceptation. A cette fin, il a proposé un projet visant à améliorer les bases de calculs.

Nouveaux impôts

Les recettes d'un impôt sur les gains en capital subiraient de fortes fluctuations conjoncturelles.

Les partis de gauche réclament l'introduction de nouveaux impôts (impôts sur les successions et sur les gains en capital) dont les recettes devraient notamment profiter aux assurances sociales. Cette voie n'est pas appropriée pour assurer le financement des assurances sociales à long terme. Une solution durable passe par la modification de paramètres fondamentaux. Par ailleurs, l'imposition intégrale de la fortune pratiquée en Suisse n'est pas loin de représenter un cas unique. Cet impôt compense très largement l'absence d'impôt sur les gains en capital. De plus, contrairement à l'impôt sur la fortune, l'impôt sur les gains en capital génère des recettes fiscales très fluctuantes, celles-ci étant fortement tributaires de l'évolution de la conjoncture. L'introduction de nouveaux impôts grevant les personnes physiques affaiblirait l'attrait de la Suisse et nuirait à la croissance économique.

DES REFORMES PROACTIVES

Œuvrer au maintien d'un système attrayant et augmenter son efficacité

Les piliers du système fiscal suisse doivent être préservés et consolidés

Le système fiscal suisse, construit sur une base fédéraliste, a fait ses preuves. Il permet aux personnes physiques et aux entreprises de choisir leur lieu d'établissement en fonction de leurs besoins. L'attrait du système doit être préservé et même renforcé. Les possibilités de le simplifier et d'en améliorer l'efficacité doivent faire l'objet d'évaluations permanentes. Par exemple, l'imposition de la propriété du logement pourrait être simplifiée. Un changement de système permettrait d'éliminer certaines distorsions. En tout état de cause, d'éventuelles réformes ne doivent en aucun cas être mises à profit pour introduire subrepticement des hausses d'impôt.

Le succès du modèle suisse s'explique pour une bonne part par cinq facteurs: concurrence fiscale, frein à l'endettement, référendum financier, participation des citoyens et citoyennes et péréquation financière. De ce fait, la Suisse jouit d'un climat fiscal attrayant et de finances publiques saines en comparaison internationale. Ces facteurs sont des atouts importants de la Suisse. Il s'agit d'en prendre soin proactivement en engageant des réformes appropriées.

Des impôts attractifs ont une utilité économique générale

Les forfaits fiscaux dont bénéficient certains contribuables étrangers très aisés font partie des thèmes d'actualité en matière de politique fiscale. Cette pratique revêt une certaine importance en Suisse. En 2008, elle a généré plus de 570 millions de francs de recettes fiscales. En outre, on estime que quelque 22 000 emplois dépendent directement et indirectement de la présence de ces contribuables. Cette pratique constitue un instrument efficace pour attirer les personnes physiques aisées, particulièrement mobiles, dans le contexte de la concurrence internationale entre places économiques.

Les travailleurs qualifiés sont également très demandés à l'échelle internationale. La charge fiscale totale pour les tranches de revenu concernées constitue souvent un critère décisif pour l'attrait d'une place économique. De nombreux pays réduisent les taux pour les tranches de revenu supérieures et proposent des mesures ciblées pour alléger la charge fiscale des travailleurs hautement qualifiés. La Suisse doit aménager son système de manière à pouvoir s'affirmer face à cette concurrence.

INFORMATIONS

Dossiers et liens

≥ www.economiesuisse.ch

≥ www.dff.admin.ch



Votre personne de contact chez economiesuisse

Vincent Simon
Responsable de projet Finances et fiscalité
vincent.simon@economiesuisse.ch